

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 MARS 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX - Paul SAGE - Patrice MAILY - André TREMEAUD - Jean-Marie JOBARD - Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD - Jean-Marc DURY - Vincent FENEON - Marion GAIN - Isabelle GILLES - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX

Procurations : Hubert FENEON à Jean-Marc DURY

Absents :

Secrétaire de séance : Valérie LACROIX

Date de convocation : 20 mars 2015

Date affichage : 20 mars 2015

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 février 2015, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter deux délibérations :

- 1/ Encaissement d'un chèque Groupama pour remboursement d'un sinistre
- 2/ Location logement 1^{er} étage ancienne cure

Délibérations :

1/ Approbation du Compte Administratif 2014, du compte de gestion du receveur et affectation du résultat du budget principal de la Commune :

- recettes fonctionnement : 573 209.72 €
- dépenses fonctionnement : 335 954.73 €
- excédent fonctionnement : 237 254.99 €

- recettes investissement : 65 463.12 €
- dépenses investissement : 112 296.29€
- insuffisance investissement : 46 833.17 €

- résultat de clôture de l'année 2014 excédentaire de : 190 421.82 € (avec reprise solde à N-1)

Le Maire quitte la salle pour le vote.

Les comptes administratifs et de gestion 2014 du budget principal de la commune sont approuvés par **14 voix pour**.

2/ Approbation du Compte Administratif 2014, du compte de gestion du receveur et affectation du résultat pour l'Assainissement :

- recettes fonctionnement : 6 508.28 €
- dépenses fonctionnement : 6 025.84 €
- excédent fonctionnement : 482.44 €

- recettes investissement : 3 606.91 €
- dépenses investissement : 8 143.09 €
- déficit investissement : 4 536.18 €

- résultat de clôture de l'année 2014 déficitaire de : 4 053.74 € (avec reprise solde N-1)

Le Maire quitte la salle pour le vote.

Les comptes administratifs et de gestion 2014 de l'assainissement sont approuvés **par 14 voix pour**.

Les comptes détaillés peuvent être consultés en Mairie.

3 / Subventions 2015 : enveloppe totale de 2 850 euros

Cantine Scolaire : 2 250 euros

Défi Anthony : 50 euros

Club 3ème âge Saint Julien Civry – Prizy : 220 euros

Les amis du Cada : 30 euros

Les Amis du Vélo : 300 euros

Il est rappelé aux organismes qui sollicitent une subvention de la commune qu'ils doivent **impérativement** joindre le bilan financier de l'année antérieure.

15 voix pour

4/ Vote des taux des 4 taxes :

Le Maire donne connaissance de l'état de notification 2015 sur la base des taux d'imposition 2014 des quatre taxes (taxe habitation – foncier bâti – foncier non bâti – cfe).

Après une étude approfondie du Budget Primitif 2015, le Conseil Municipal adopte une augmentation des 4 taxes de 3.02 %.

* taxe habitation : 15.45 % à 15.92 %

* foncier bâti : 9.05 % à 9.33 %

* foncier non bâti : 33.36 % à 34.35 %

* cfe : 16.30 % à 16.76 %

15 voix pour

5/ Proposition du budget Primitif 2015 de la Commune :

Fonctionnement équilibré à 606 675,52 € en recettes et dépenses

Investissement équilibré à 979 650,29 € en recettes et dépenses

15 voix pour

6/ Proposition du Budget Primitif 2015 de l'assainissement :

Fonctionnement équilibré à 13 711.72 € en recettes et dépenses

Investissement équilibré à 11 505.33 € en recettes et dépenses

15 voix pour

7/ Modification du règlement du cimetière :

Un alinéa sera ajouté au règlement du cimetière pour permettre aux agents communaux de la commune de Saint Julien de Civry et qui le souhaitent, d'acheter une concession au cimetière durant leur activité professionnelle, quel que soit leur domicile.

15 voix pour

8/ Autorisation d'encaisser un chèque GROUPAMA :

Le Conseil donne l'autorisation d'encaisser le chèque de Groupama d'un montant de 430.92 € correspondant au remboursement d'un sinistre sur le tracteur communal.

15 voix pour

9/ Logement rez-de-chaussée dans ancienne cure :

Jean-Julien NOLLET quitte le logement de l'ancienne cure le 31 mars 2015. Le conseil municipal décide de le louer à Sarah Guichard, apprentie au salon de coiffure, à compter du 1^{er} avril 2015.

15 voix pour

Divers :

1/ Point sur l'avancée du projet multi-services :

Le maire expose les nouvelles pistes de subventions complémentaires pour le projet d'aménagement de la maison Guttenberger (Région, DRAC, Leader).

2/ Point sur le dépôt de pains :

Le chiffre d'affaires de février est de 3140,25 €, donc stable par rapport aux mois précédents. Le boulanger reverse mensuellement 20 % du montant des ventes HT à l'association.

3/ Point sur le paiement des loyers des locataires :

Le point sur le paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

4/ Fleurissement du bourg :

La plantation des fleurs est prévue le samedi 16 mai à 9 h. Les bénévoles seront les bienvenus pour prêter main forte aux conseillers.

5/ Pique-Nique Communal : il aura lieu le dimanche 5 juillet à midi. Le lieu envisagé est le site de la future boulangerie/épicerie, bibliothèque, agence postale. Les habitants de Prizy sont également invités.

Questions diverses :

1/ Jean-Marie Jobard et Patrice Maïly font le compte rendu de la réunion avec Hom'Age Solidaire, représenté par Priscillia de Corson. Les personnes âgées seront sollicitées pour un questionnaire et elle présentera le concept d'habitat partagé dimanche 7 juin à la sortie de la messe.

2/ La commune renouvelle sa cotisation annuelle de 224 euros auprès du CAUE 71 (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement du Département).

3/ L'association du Deuch'Veau Club traversera la commune le dimanche 7 Juin.

4/ L'association « Musicales en Vert Pré » a confirmé sa volonté d'offrir un défibrillateur à la commune.

**Prochaine réunion de conseil :
Vendredi 17 avril 2015 à 20h30**